

Lettre d'information

Juin 2019- N° 29



Editorial

A travers ce numéro, retrouvez les sujets qui ont marqué l'activité du **premier semestre 2019** !

Au delà de l'actualité récente, en parcourant la **nouvelle édition** de cette lettre d'information, vous trouverez différents projets ou services à différentes étapes de leur croissance.

Tout d'abord, les **«bébés»** à travers le lancement du programme HOP'EN, le guide d'interopérabilité, qui constitue une étape essentielle pour favoriser les échanges, le partage dans un environnement urbanisé, ensuite, les **adolescents** avec e-Parcours et e-Parcours v2, puis les **adultes** avec la mise en œuvre d'e-KerMed et, depuis le début du mois, la mise en production du Dossier Communicant de Cancérologie sur l'ensemble de la région et l'ensemble des pathologies. Bravo à l'ensemble des acteurs. En finissant par le **plus mature**, mais toujours jeune et en évolution permanente, un **petit retour en arrière** sur les 10 ans d'un des projets fondateurs du GCS à sa création, le BIPS (Breizh IP Santé).

Le GCS e-Santé Bretagne était également présent au salon Paris Healthcare Week au sein du **village des GRADeS**. Neuf régions présentes pour valoriser la complémentarité des initiatives, services et projets proposés aux acteurs régionaux.

Toute l'équipe du GCS e-Santé Bretagne vous souhaite un **bel été 2019**.

Renaud Lefèvre
Directeur

Sommaire

| | |
|---|---------|
| Actualités du GCS..... | p.2 |
| • Dans l'actualité des projets | |
| La vie des projets..... | p.3 à 8 |
| • e-Parcours Bretagne | p.3 |
| • Le nouveau Dossier Communicant de Cancérologie | p.4 |
| • Le guide d'interopérabilité & Le programme HOP'EN | p.5 |
| • Le développement d'e-KerMed | p.6 |
| • Les 10 ans du BIPS | p.7 |
| • Panorama sur le HIT 2019 | p.8 |

Directeur de la publication : David CHAMBON
Directeur de rédaction : Renaud LEFEVRE

Dans l'actualité des projets

Annuaire Régional

Accessible depuis l'Espace Numérique Régional de Santé, l'**Annuaire Régional** est proposé aux adhérents du GCS e-Santé Bretagne depuis février 2018.

Composé des structures inscrites au FINESS et des professionnels de santé dotés d'un numéro RPPS et ADELI, ce dernier propose depuis le début de l'année 2019 l'intégration des non-professionnels de santé pour permettre d'offrir un **référentiel complet et constitué de l'ensemble des acteurs bretons** jouant un rôle dans le parcours du patient.

Le **GCS e-Santé Bretagne** travaille aujourd'hui sur la mise en place d'un nouveau flux ADELI automatisé qui permettra ainsi d'obtenir une meilleure qualité d'information notamment pour les professionnels de santé ADELI dotés d'une carte de type CPx.

Enfin, toujours **dans un souci d'amélioration de la qualité des données**, le GCS e-Santé Bretagne proposera très prochainement l'ensemble des adresses de messageries sécurisées de nos professionnels de santé présents sur la région. L'annuaire sera alors alimenté **de manière automatisée** des trois types de messageries sécurisées connues sur notre région à savoir Apicrypt, SMime et MSanté.



Instruction V2 pour e-Parcours

Le programme e-Parcours a été lancé en avril 2017 lors de la publication de l'instruction SNAC de la DGOS. Celle-ci vise à **promouvoir le déploiement et les usages** des Services Numériques d'Appui à la Coordination au travers de projets territoriaux portés par les dispositifs d'appui et de coordination pour des **territoires** (ou bassins) de 300 000 habitants.

Cette instruction va faire l'objet d'une révision. La V2 inscrit le programme dans les **orientations nationales « Ma Santé 2022 »**, et l'étend **aux CPTS**. Le principe du financement en deux temps est conservé, mais les **indicateurs de cible d'usage** sont totalement revus. Ceux-ci sont désormais répartis en deux catégories :

- **Les indicateurs régionaux** doivent être atteints pour l'ensemble de la région (et non sur les seuls territoires concernés). Ils portent sur l'identito-vigilance, la SSI et le RGPD, le ROR, le DMP et la MSS.
- **Les indicateurs locaux** portent sur les usages par les dispositifs d'appui et de coordination et les CPTS, selon le cas. Ils portent sur la gestion des dossiers de coordination, l'usage de fonction d'évaluation, l'envoi d'alerte, etc.

Enfin, le programme est étendu **jusqu'à 2022**.

La gestion de l'identité de l'utilisateur

Le 1er avril 2019 s'est tenue la **réunion de lancement** du projet régional « gestion de l'identité de l'utilisateur ». Cette rencontre avec l'ensemble des acteurs de la santé a été l'occasion de présenter la nouvelle organisation régionale dédiée à la gestion de l'identité de l'utilisateur ainsi que le Serveur Régional de Rapprochement d'Identité (S2RI).

L'autre point clé abordé a été l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** transmis à l'ensemble des fédérations, URSB, EFS... par l'ARS Bretagne. Cet AMI avait pour objectif d'identifier les initiatives et réflexions des acteurs en matière d'identitovigilance sur leur territoire sur 2 axes : le **raccordement des structures** (ou groupements de structures) au Serveur Régional de Rapprochement d'Identité (S2RI) et la **préfiguration de la Cellule Opérationnelle Régionale d'Identitovigilance de Bretagne (CORIB)**.

Au regard des **objectifs ciblés**, cet AMI s'adressait à l'ensemble des structures (ou groupement de structures) de la région : Groupement Hospitalier de Territoire, Centre Hospitalier, clinique, structure médico-sociale, centre de radiologie...

Nous avons reçu un grand nombre de candidatures et nous vous en remercions. **Six domaines d'identité** ont été sélectionnés par l'ARS Bretagne pour la première vague de déploiement du S2RI (de juin à novembre 2019) : le Centre Hospitalier de Saint-Malo, le Centre Hospitalier de Dinan, le Centre Hospitalier de Cancale, le Centre Eugène Marquis, la Polyclinique Saint-Laurent et EHPAD.

Le **groupe de travail régional** en charge de la pré-figuration du CORIB a été constitué. Trois médecins DIM, deux référents Identito-vigilance et un référent Système d'Information auront pour missions de juin à décembre 2019 d'identifier les modalités de fonctionnement du CORIB, les objectifs ciblés ainsi que les contributeurs possibles.

e-Parcours Bretagne

Travaux réalisés



2 Comités Stratégiques e-Parcours



27 groupes de travail autour de **4** thématiques : Annuaire et ROR, Communication, Transmission d'information, Indicateurs



En moyenne, **10 à 12** personnes présentes : représentants des établissements sanitaires et médico-sociaux, les URPS, et les Dispositifs d'Appui et de Coordination (DAC) des territoires.



1 coordinateur e-Parcours désigné sur chaque territoire, au sein de la PTA

En synthèse, les **travaux réalisés** sur chaque territoire ont montré des attentes sur l'**Annuaire Régional**, conduisant à une montée en qualité pour les données issues du RPPS, et le lancement de travaux en cours pour les données issues d'ADELI. Ceux-ci devraient aboutir cet été.

D'autre part, le **partage du cercle de soin** est un sujet identifié sur tous les territoires. L'approche peut varier d'un territoire à l'autre, et va donner lieu à différentes expérimentations.

Sur le T1 (Brest/Carhaix/Morlaix), l'expérimentation porte sur les patients remarquables des DAC et des ESMS qui participent ; cela pose la question de la production de l'information : qui, dans quel outil ?

Sur le T4 (Vannes/Ploërmel), la question du partage des traitements et prescriptions a été soulevée. Le DMP a été identifié comme support naturel au partage des prescriptions, ce qui va poser la question des accès au DMP pour les DAC, qui ne sont pas inscrits au Répertoire des Acteurs Santé & Social (RASS).

Sur le T6 (Saint-Malo/Dinan), il s'agit d'interfacer les établissements et les DAC pour transmettre aux uns les informations relatives à une hospitalisation, et aux autres, le cercle de soin et le Plan Personnalisé de Soins/Plan de Soins Individualisé.

Focus sur la coordination de proximité

Lors de la réunion de lancement, le sujet de la **coordination en mobilité** à destination des équipes de soins primaires a été priorisé.

Un **groupe de travail régional**, articulé autour de l'Inter-URPS et des représentants des territoires SNAC, a proposé une feuille de route pour doter la région d'un service numérique de coordination de proximité, en mobilité, interopérable avec l'ENRS.

Ces **travaux**, approuvés par le comité stratégique, ont conduit à la rédaction d'un cahier des charges, et au lancement d'une consultation. Celle-ci devrait aboutir à l'automne et permettra de déployer immédiatement un service numérique mobile pour que les acteurs libéraux puissent simplement constituer des dossiers patients partageables et échanger des informations en mode « chat » en toute sécurité.

Dans un second temps, ce service **sera interfacé** aux composants de l'ENRS pour l'échange et le partage : Annuaire Régional, serveur de rapprochement d'identité, entrepôt d'échange et de partage. L'objectif est de **créer de la valeur** pour les utilisateurs libéraux, afin de développer les usages et ensuite de partager l'information produite avec les différents acteurs territoriaux : établissements, coordination, etc.

Perspectives : l'atteinte des cibles de l'instruction V2

Dans le cadre de la **démarche « Ma Santé 2022 »**, l'instruction SNAC va faire l'objet d'une **évolution**, en particulier en ce qui concerne les indicateurs.

Les travaux vont donc continuer sur les trois territoires mais aussi sur toute la région pour **atteindre les cibles d'usage à fin 2019**.

Au niveau régional, les travaux déjà lancés sur l'identité-vigilance, le DMP, la MSS et le ROR vont pouvoir être réutilisés ; une démarche de sensibilisation au RGPD et à la SSI va être rapidement mise en œuvre.

Au niveau local, les usages actuels dans GWALENN permettent d'envisager sereinement l'atteinte des cibles par les PTA. La production effective des indicateurs devrait être opérationnelle dès l'automne.

En savoir plus : Christian Riou - christian.riou.@esante-bretagne.fr

Guide d'interopérabilité, un guide pour s'interfacer avec les services régionaux



L'interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (SIS) est un **enjeu majeur** pour faciliter les échanges et le partage d'informations entre les professionnels de santé, contribuant ainsi à une meilleure coordination des acteurs, et de fait à l'amélioration de la fluidité des parcours de santé des patients.

Cette interopérabilité se traduit au sein d'un cadre national de référence, le **Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (CI-SIS)**, composé d'un ensemble de référentiels qui pose les conditions de l'interopérabilité entre les Systèmes d'Information de Santé.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la **démarche de réalisation d'un guide d'interopérabilité** dédié aux services régionaux mis en œuvre au sein de l'Espace Numérique Régional de Santé.

Ce guide aura pour objectif de **fournir les informations nécessaires** pour pouvoir échanger et partager des informations avec les services régionaux, et précisera en particulier pour chaque service régional :

- **La cinématique** des flux et données échangées ;
- **Les cas d'usage** concrets associés ;
- **Une description** détaillée des flux de données ;
- **La documentation** technique de référence.

Ce document s'adressera :

- **aux adhérents du GCS e-Santé Bretagne** souhaitant s'informer, échanger et partager des données avec les services régionaux ;
- **aux industriels ou start-ups du secteur de la santé** devant s'interfacer avec les services régionaux dans le cadre de l'acquisition de nouvelles solutions ou désirant proposer de nouvelles applications au regard de nouveaux cas d'usages identifiés.

Une **première version** de ce guide sera mise à disposition au mois de juin 2019.

Programme HOP'EN, la nouvelle feuille de route nationale des systèmes d'information des établissements de santé

Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation du système de santé « Ma santé 2022 », le **programme « HOP'EN »** constitue la nouvelle feuille de route nationale des systèmes d'information des établissements de santé.

Ce nouveau programme s'inscrit dans le **prolongement et la capitalisation** des actions engagées dans le cadre du programme « Hôpital Numérique » (2012-2017).

Il intègre des exigences plus élevées sur le **socle de maturité des systèmes d'information** (cyber sécurité, confidentialité dossier patient, prescriptions, etc.) et porte de **nouvelles ambitions** pour promouvoir et sécuriser les échanges entre les établissements de santé, ses partenaires (ville) et ses usagers.

Afin de soutenir les établissements de santé dans cette démarche, l'ARS Bretagne a missionné le GCS e-Santé Bretagne pour **accompagner** les structures de santé candidates au programme HOP'EN.

La mise en place d'un **groupe de travail régional** composé de représentants des adhérents du GCS e-Santé Bretagne est une des premières actions menées.

Ce groupe de travail régional s'est réuni une première fois au début du mois de mai avec comme premiers objectifs de **définir les besoins et modalités d'accompagnement** au programme HOP'EN.

Parmi les **premières pistes d'accompagnement** envisagées figuraient :

- **l'accompagnement** des structures candidates dans la compréhension des éléments sur le calcul des indicateurs d'atteinte aux pré-requis & cibles d'usage des domaines fonctionnels ;
- **la proposition** d'une structure de modèle de dossier de candidature intégrant une checklist des documents de preuve d'atteinte des pré-requis et des cibles d'usages des différents domaines fonctionnels ;
- **la re-lecture et analyse** des dossiers des structures candidates en amont du dépôt de leur candidature.



Vous avez une question ou besoin de renseignements sur le programme HOP'EN, contactez-nous à l'adresse mail dédiée : hopen@esante-bretagne.fr.

e-KerMed, la nouvelle offre de services de télémédecine continue son développement

La **téléconsultation et la téléexpertise font désormais partie du droit commun**. Anticipant une forte hausse des professionnels pratiquant la télémédecine et après 5 années d'expérimentation, le Comité de Pilotage régional a fait le **choix de simplifier les outils**. La démarche est simple : pour développer la télémédecine, il faut qu'elle soit facile à prendre en main par n'importe quel médecin et qu'elle se calque sur l'organisation déjà existante du service ou du cabinet. C'est de cette volonté qu'est né **e-KerMed, un ensemble de 4 services légers et à la carte** à destination des professionnels de santé.

Quels sont les services  ?

L'annuaire des offres

Le site **e-kermed.bzh** recense les offres de soins en télémédecine pour la Bretagne.

Vous souhaitez proposer une offre de soins ? Rien de plus simple, il vous suffit de créer un compte et de renseigner une fiche d'offre.

Vous êtes professionnel de santé et souhaitez solliciter un expert ? e-kermed.bzh vous présentera la liste des offres pouvant répondre à votre besoin et vous donnera la procédure à suivre pour envoyer votre demande.

Coût : gratuit

L'annuaire est en ligne depuis février 2019

16 offres de soins

La messagerie sécurisée

Lors d'une prise en charge en télémédecine, des documents administratifs et médicaux sont échangés. Les documents administratifs permettent de **garantir la bonne identification du patient** et permettent par la suite la facturation de l'acte. Les documents médicaux peuvent être envoyés en amont de l'acte (formulaire clinique, photos, examens ...) et en aval (compte rendu de l'acte et prescription). Compte tenu de leur caractère sensible, ces documents doivent être transférés via des outils sécurisés et cryptés. Afin de s'intégrer aux pratiques quotidiennes et pour ne pas ajouter d'outil inutilement, les échanges qui ont lieu dans le contexte de la télémédecine se font **par messagerie sécurisée**. Les structures ou professionnels ne disposant pas encore de messagerie sécurisée sont invités à contacter le GCS e-Santé Bretagne.

Coût : offert aux adhérents

250 comptes de messagerie créés
afin de solliciter un expert.

La visioconférence médicale

Lors d'une téléconsultation, la mise en relation avec le patient par visioconférence est obligatoire. Le GCS e-Santé Bretagne propose à ses adhérents une **solution de visioconférence sécurisée, très simple** à prendre en main et sans aucune installation puisqu'il s'agit d'une solution web. Chaque médecin peut bénéficier d'un compte, qui lui permet d'envoyer des invitations par SMS ou mail à ses patients (ou soignants correspondants). Lorsque le patient se connecte, il patiente en salle d'attente virtuelle, jusqu'à ce que son médecin l'accepte en salle de téléconsultation. A l'issue de la téléconsultation, le patient peut régler l'acte grâce à un module intégré et sécurisé.

A savoir : seuls les praticiens proposant une offre de télémédecine ont besoin d'un compte. Les professionnels de santé se connectent grâce au lien envoyé par le médecin.

Coût : Pour les médecins libéraux bénéficiant du forfait structure, la solution est proposée à 23 euros par mois, intégralement remboursés par la CPAM sur présentation de la facture. Pour les médecins libéraux ne bénéficiant pas du forfait structure et pour les établissements, la solution est offerte par l'ARS.

L'accompagnement

Vous souhaitez lancer une activité de télémédecine ? Le GCS e-Santé Bretagne vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet, de la formalisation de votre projet médical, à la définition de l'organisation à mettre en place, en passant par le choix du matériel. N'hésitez pas à nous solliciter !

Coût : offert aux adhérents

En savoir plus : Sophie Poinsignon - sophie.poinsignon@esante-bretagne.fr

BIPS : l'année des 10 ans !

Aux origines du BIPS

En remplacement des services d'un réseau Mégalis II dont la fin était annoncée dès 2008, la **communauté de santé** s'est lancée en 2009 dans la conception d'un réseau THD (Très Haut Débit) pour ses **propres besoins**. Il s'agissait à l'époque également d'assurer la continuité d'un service de visioconférence, lui aussi fourni par Mégalis.

Au terme de travaux collégiaux en juin 2009, le **GCS e-Santé Bretagne** a lancé un appel d'offres, dans le cadre du groupement de commandes. La consultation sera en **deux lots** : l'un pour les services de connectivités THD, l'autre pour les services de visioconférence.



Le premier BIPS

SFR remportera le premier lot et Novasight (devenu depuis Arkadin) le second. L'année 2010 sera marquée par la **migration** des 120 sites exploitant encore les services de Mégalis II vers les **nouveaux opérateurs**. Avec une deadline fixée à juin 2010, sans continuité au-delà, le Comité de Groupement du BIPS a mené une conduite du changement à haut risque dans un projet à fort enjeu pour le GCS e-Santé Bretagne naissant.

Au terme d'un premier **Tro Breizh** de promotion des services du BIPS, la migration vers le BIPS a commencé en février 2010 pour s'achever dans les délais impartis, à rythme soutenu et en venant à bout de nombreuses complexités.

SFR et Arkadin exploiteront les services du BIPS jusqu'en décembre 2014.

Le BIPS, seconde génération

Dès 2013, le **GCS e-Santé Bretagne** est à nouveau investi du projet de nouveau réseau THD qui succédera au BIPS. Il devra être plus sûr, plus performant et, surtout, toujours financièrement supportable.

Le GCS e-Santé Bretagne modifie sa convention constitutive afin de pouvoir offrir le service de centrale de référencement à ses adhérents. Le BIPS sera désormais nativement ouvert à **tous les adhérents du GCS e-Santé Bretagne**, sans procédure supplémentaire d'adhésion.

Le BIPS offrira uniquement des services de connectivité. Les services de visioconférence seront eux traités dans un marché à part.

Attentif aux progrès de l'écosystème numérique régional et national, le **Comité de Projet du BIPS** initie un rapprochement avec le GIP RENATER qui exploite alors un réseau dont les performances intéressent. Malgré des échanges riches, le partenariat tant attendu ne verra pas le jour. La rupture technologique escomptée n'aura pas lieu.

En juillet 2014, Orange remportera les principaux lots de l'appel d'offres. Adista assurera quant à elle les services connexes d'antispam et d'antivirus.

Depuis 2010, le BIPS est passé de 120 sites interconnectés à plus de 280. Les **déploiements** se poursuivent encore.



Vers un BIPS de troisième génération

Le marché avec Orange et Adista prendra fin en juillet 2020.

Encore une fois, la **communauté de santé** se mobilise autour de son réseau THD. Les travaux de conception ont débuté en 2019.

En cherchant toujours de meilleures performances dans un écosystème qui a beaucoup évolué en 10 ans (avènement des GHT, participation massive d'acteurs médico-sociaux, ...), le projet BIPS reste sous le signe de la **performance** mais aussi de la **démocratie financière**.

Le **GCS e-Santé Bretagne** consultera les opérateurs cet été en travaillant aux synergies possibles avec le projet de boucle optique régionale RUHD (Réseau Ultra Haut Débit) de Mégalis.

Panorama sur le HIT 2019

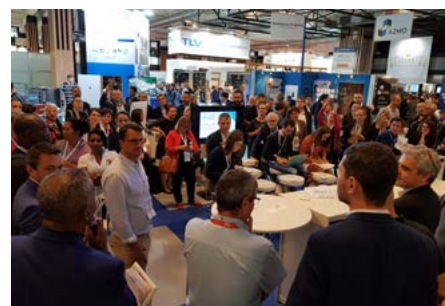


Du 21 au 23 mai dernier, le GCS e-Santé Bretagne a participé au **Village des GRADeS** aux côtés de neuf autres GRADeS : e-Santé Bourgogne, Emosist (Franche-Comté), GCS Guyasis (Guyane), ieSS (PACA), GCS Normand'e-santé, e-Santé Occitanie, e-santé Pays de la Loire, SESAN (Ile de France) et GCS TESIS (Réunion-Mayotte) pendant la Paris Health Care Week au parc des expositions de Paris-Porte de Versailles (75).

Retour en images sur ces 3 jours **riches en échanges et partages** autant entre collaborateurs inter-GRADeS qu'avec les visiteurs du salon.



Point Presse le 22 mai sur le Village des GRADeS



Retombées Presse :

- « Les GRADeS facilitent le déploiement opérationnel de la e-santé en régions » • Hospimédia • 28 mai
- « Les GRADeS à la manoeuvre pour décliner la politique nationale en régions » • APM News • 03 juin

Temps fort avec GWALENN

Le 22 mai a eu lieu à l'agora HIT - IT un retour d'expérience sur GWALENN, la solution e-Parcours en Bretagne avec le GCS e-Santé Bretagne et Médialis sur l'angle « De la co-construction à l'adhésion, vers la multiplication des usages ».



Retombées Presse :

- « 38 dispositifs d'appui à la coordination bretons utilisent l'outil GWALENN » • Hospimédia • 23 mai
- « PHW 2019 : retour d'expérience sur le déploiement de GWALENN, solution e-parcours en Bretagne » • Health & Tech • 23 mai
- « Comment le GCS e-santé Bretagne a monté un système d'information partagé entre structures de coordination des soins ? » • Mind Health • 03 juin